SUSPENTE 48 CM

La suspente sert à la réalisation de plafonds suspendus en plaques de plâtre en assurant la tenue entre le support et la fourrure.

CONDITIONNEMENT
- Boîte de 50 pièces
- 100 boîtes par palette
- Palette de 5 000 pièces

AVANTAGES
Compatible F45/F47

FONCTION

- Le plafond est constitué de plaques de plâtre vissées sur une ossature réalisée à partir de profilés et de suspentes métalliques. Cet ensemble doit résister au poids propre du plafond (plaques et ossature) et de l'isolant.
- Les suspentes sont les éléments clés de la tenue mécanique du plafond.
- À fixer avec deux vis.
- Les suspentes doivent être utilisées pour la fixation de plafond sur support bois.
- Nombre de suspentes : 1,8 à 2,7 au m^2 selon le type de pose ou charge.
- La distance entre les suspentes est de 1,20 m maxi.
- La pose (portée et entraxe) doit respecter les règles définies par le DTU 25.41.

DESCRIPTION

- Longueur : 480 mm
- Épaisseur : 0,80 mm

Réalisation à partir de bande refendue galvanisée conforme à la norme EN 10143 et EN 10346.

Les résultats d'essais de traction sont supérieurs à la réglementation (rapport d'essai disponible sur demande).

Selon le DTU 25.41, la charge de service couple fourrure / suspente doit être au minimum de 25daN avec un coefficient de 3 pour la charge de rupture.

PLUS PRODUIT

Languette de maintien de l'isolant.

ATOUT PRO • TOUT POUR LES PROS
Groupe SAMSE • 2 Rue Raymond Pitet • 38100 Grenoble • Tél. 04 76 85 78 18